

CHALLENGE CREDIT AGRICOLE PAYS DE MACHECOUL

8 JUIN 2024

7 AVRIL 2024

7/8 SEPTEMBRE 2024



GUIDE TECHNIQUE



Epreuve ACCES

Dossards : 9h00

Départ A1 A2 : 9h45 - 9 Tours de 8.2km soit 73.8km

Départ A3 A4 : 9h47 – 8 Tours de 8.2km soit 65.6km

Epreuve U15

Dossards : 11h45

Départ : 13h02 – 4 Tours de 8.2km soit 32.8km

Epreuve U17

Dossards : 11h45

Départ : 13h00 – 7 Tours de 8.2km soit 57.4km

Epreuve OPEN 2 / 3

Dossards 14h30

Départ : 15h30 – 12 Tours de 8.2km soit 98.4km

NOUVEAUTE 2024 : CLASSEMENT COMBINE (OPEN – 2/3)

SPRINT GRIMPEUR «MG - LA GRIVIERE »

4^{ème} Tour soit Km 32.8

8^{ème} Tour soit Km 65.6

10^{ème} Tour soit Km 82

SPRINT POINT CHAUD « LIGNE D'ARRIVEE »

2^{ème} Tour soit Km 16.4

6^{ème} Tour soit Km 49.2

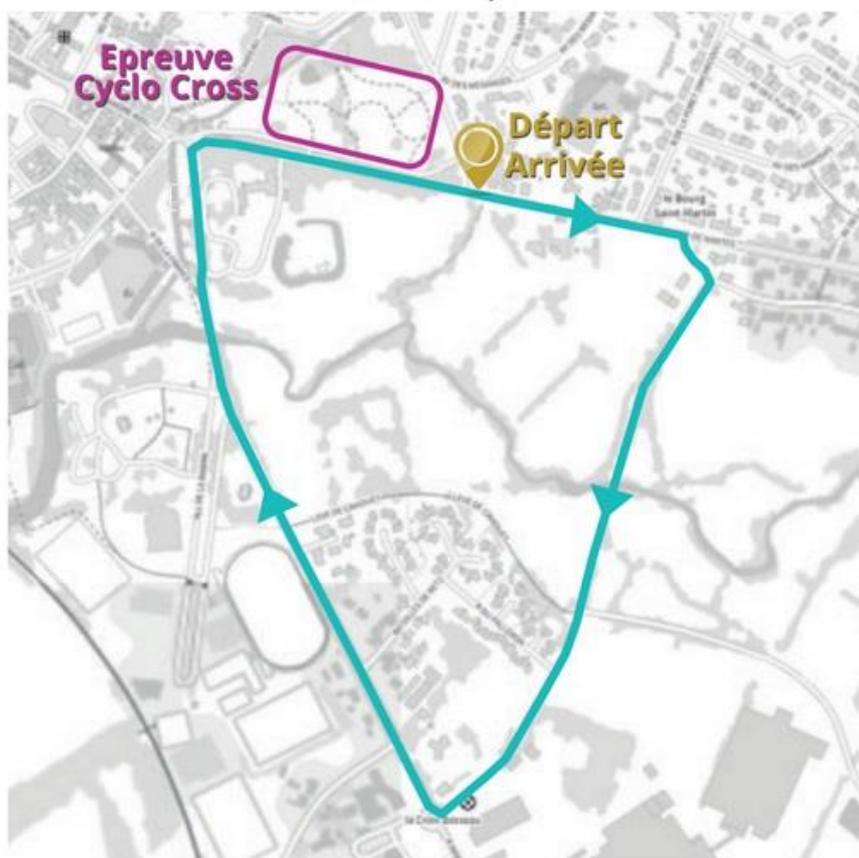
9^{ème} Tour soit Km 73.8



8 Juin 2024

Criterium du Château Machecoul

Circuit de 2,3 km



Epreuve Jeunes à partir de 10h les dossards

Début des épreuves 11h

Epreuve U15

Dossards : 12h00

Départ : 13h15

12 Tours de 2.4Kms = 28.8Kms

Epreuve U17

Dossards : 13h15

Départ : 14h30 – 1h30 de course

Epreuve ACCESS

Dossards : 15H00

Départ : 16H30 – 1h30 de course

Epreuve OPEN 2/3

Dossards : 18H00

Départ : 19h00 – 2h00 de course

CLASSEMENT MAILLOT COMBINE (OPEN 2-3)

SPRINT « LIGNE D'ARRIVEE »

8^{ème} Tour soit Km 19.2

16^{ème} Tour soit Km 38.4

24^{ème} Tour soit Km 57.6

30^{ème} Tour soit Km 72



2 Jours cyclistes de Machecoul / St Môme

7 / 8 Septembre 2024

Programme Samedi 7/09

Epreuve U15 :

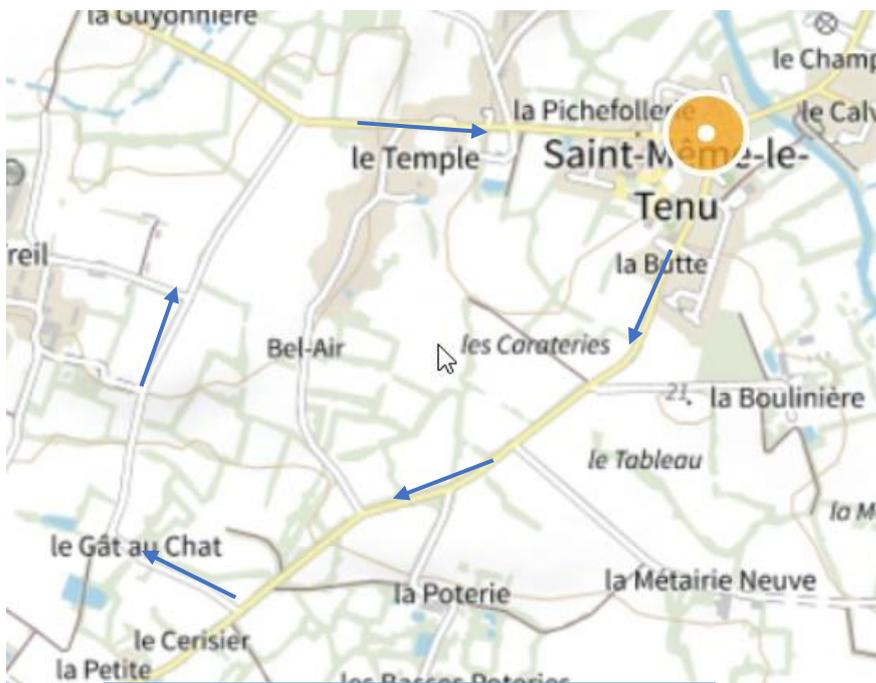
Dossards 12h15 – Départ 13h15 – 7 Tours de 4.650km = 32.55km

Epreuve ACCESS – A3/A4

Dossards 13h30 – Départ 14h30 – 13 Tours de 4.650km = 60.45Kms

Epreuve ACCESS – A1/A2

Dossards 16h00 – Départ 17h00 – 14 Tours de 4.650km = 65.10Kms



CIRCUIT DE 4.6500 km

Programme dimanche 8/09

A Partir de 8h

Randonnée Cyclo « Sur la trace des Open 2/3 »

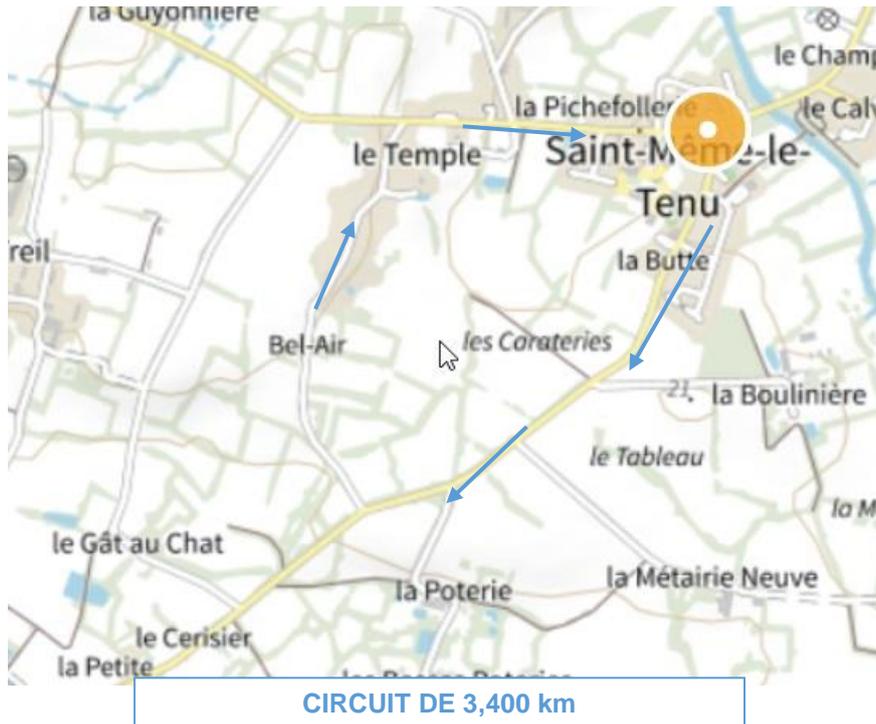
Epreuve ECOLE DE VELO

Dossards 12h 30

Départ 13h15 – U7 / U9 : 1 Tours de 3.400km = 3.400km

Départ 13h30 – U11 : 2 tours de 3.400 km = 6.800 km

Départ 13h50 – U13 : 4 tours de 3.400 km = 13.600 km



Epreuve U17

Dossards 13h45 – Départ 14h45 – 13 Tours de 4.650km = 60.45km

Epreuve OPEN 2/3 – Course en Ligne

Dossards 13h00 sur site d'arrivée

Départ fictif : 14h30

Départ réel : Route de la Marne – St Même le tenu

DOSSIER TECHNIQUE 2J COMPLET EN AOUT

CHALLENGE CREDIT AGRICOLE PAYS DE MACHECOUL 2024

Règlement

Article 1 :

Le Guidon Machecoulais met en compétition le « **Challenge Crédit Agricole Pays de Machecoul 2024** » dans les catégories suivantes :

- Un challenge ouvert aux jeunes **U15 et U17**
- Un challenge ouvert aux **Open 2-3**

Ce Challenge est indépendant des grilles de prix FFC ou des récompenses en nature attribuées lors de chacune des épreuves faisant partie de ce challenge.

Article 2 : Epreuves concernées

Ce challenge **aux points** est basé sur le classement à l'arrivée des **épreuves** suivantes organisées par le Guidon Machecoulais :

Le Dimanche 7 Avril 2024 : Course de Saint Etienne de Mer Morte

Le Samedi 8 Juin 2024 : Critérium du Château de Machecoul

Le Samedi 7 et Dimanche 8 Septembre 2024 : 2 Jours de Machecoul-St Même

Article 3 : Participation

Les épreuves sont ouvertes aux compétiteurs licenciés dans les Pays de la Loire ainsi qu'aux autres coureurs licenciés de la Fédération Française de Cyclisme.

Article 4 : Modalités de Classements

a. Maillot du Classement Général (concerne Open 2-3 / U15 / U17)

Le Maillot du Classement Général concerne l'ensemble des catégories.

Les coureurs participent au nombre d'épreuves qu'ils souhaitent **mais la participation à la finale suivant sa catégorie est obligatoire afin de figurer au classement général du Challenge.**

Tout coureur ne participant pas à la finale perdra tous les points acquis.

Le challenge qui se dispute sur les épreuves ci-dessus donne lieu à l'attribution de points pour

Les 20 premiers dans chaque catégorie définie ci-dessus, selon le barème suivant :

places	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
points	30	27	24	21	19	17	16	14	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

- Le coureur ayant totalisé le plus grand nombre de points sera déclaré vainqueur (ou leader pour les épreuves intermédiaires) du challenge.
- A l'issue de **chaque course** du challenge, le **leader** de chaque épreuve se verra remettre **un maillot distinctif**. Ce maillot sera à porter lors de l'épreuve suivante du challenge et restera la propriété du coureur.
- Un **classement général** sera établi à l'issue des finales en totalisant les points attribués aux coureurs en fonction de leur place sur l'ensemble des épreuves auxquelles ils ont participé.
- En cas d'ex aequo au classement général, il sera tenu compte du classement de la finale qui sera prépondérant

b. Nouveauté 2024 : Maillot du Classement COMBINE (concerne Open 2-3)

Le Maillot du Classement Combiné concernera uniquement les catégories Open 2-3

Les coureurs participent au nombre d'épreuves qu'ils souhaitent mais la participation à la finale suivant sa catégorie est obligatoire afin de figurer au Classement Combiné

Le classement qui se dispute sur les épreuves ci-dessus donne lieu à l'attribution de points sur les différents sprints Point Chaud et Grimpeur qui seront proposés sur les épreuves.

L'attribution des points d'un sprint se feront de la manière suivante :

places	1	2	3
points	5	3	1

Article 5 : Récompenses du Challenge

a. Catégories U15 – U17

Un Maillot Jaune du Vainqueur du classement général sera remis. Le second et le troisième du classement général seront invités sur le podium

b. Catégories Open 2 – 3

Le classement GENERAL: MAILLOT JAUNE, parrainé par le CREDIT AGRICOLE

Un Maillot Jaune du Vainqueur du classement général sera remis. Le second et le troisième du classement général seront invités sur le podium.

Le vainqueur du Classement Général recevra également un lot de notre partenaire « Le Gîte du Bois de Tréans » : Une carte cadeau de 2 nuits pour 2 personnes dans le Gîte pour 2 personnes, avec accès au Spa et piscine, d'une valeur de 250 €.

Le 2^{ème} du classement Général : 100 euros, le 3^{ème} du classement général : 50 euros.

Le classement COMBINE : MAILLOT BLEU, parrainé par le SUPERU

Un Maillot Bleu du Vainqueur du classement Combiné sera remis, ainsi qu'une grille de prix pour les 3 premiers de ce classement : 1^{er} : 100 euros, 2^{ème} : 50 euros, 3^{ème} : 25 euros.

Article 6 : Litiges

Les épreuves étant courues en application des règlements de la FFC, tout litige sera tranché par les arbitres FFC délégués sur les épreuves en accord avec les dirigeants du Guidon Machecoulais.

Le Guidon Machecoulais se réserve en outre le droit d'apporter en cours de saison, toute modification qu'il jugerait nécessaire au bon déroulement de ce Challenge afin de régler les cas exceptionnels non prévus au présent règlement.

Article 7 : Droit à l'image

Le Guidon Machecoulais se réserve le droit d'exploiter les photographies et les vidéos présent dans le cadre du Challenge.

Article 8 :

Les coureurs prenant le départ des épreuves du Challenge Cycliste Machecoul St Même 2024 reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de ce Challenge.

Article 9 : Dossards et plaques

Les dossards et plaques de cadre devront être obligatoirement rendus aux organisateurs après la course. En cas de non restitution, une amende de 75.00€ sera appliquée.

Rappel : Les dossards et les plaques de cadre ne doivent pas être modifiés, ni pliés.

Article 10 :

Les coureurs prenant le départ des épreuves du Challenge Cycliste Machecoul St Mème 2024 reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de ce Challenge.

Article 11 : Ecologie

Les coureurs, suiveurs, accompagnateurs, spectateurs devront adopter un comportement Eco-Citoyen.

NE RIEN JETER DANS LA NATURE



**MAILLOT LEADER
CREDIT AGRICOLE ATLANTIQUE
VENDEE**

U15 – U17 – OPEN 2/3



**MAILLOT COMBINE
SUPERU MACHECOUL ST MEME**

OPEN 2/3

TELEPHONES ORGANISATION

07-69-09-50-15

07-86-75-21-09

